



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance extraordinaire du 17 mai 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le 17^e jour de mai 2022 à 19h.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Audrey Pomerleau
Maryse Baillargeon

Messieurs les conseillers : Éric Morency
Michel Pigeon
Sylvain Carbonneau
Vincent Poulin

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire Patrice Mathieu.

Est aussi présente :

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. CPE**
- 4. Niveleuse**
- 5. Ménage bâtiment**
- 6. Vente pour taxes**
- 7. Période de questions et commentaires**
- 8. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Patrice Mathieu, ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Sylvain Carbonneau et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée

3. CPE

Mme Nancy Racine est présentée au conseil municipal par le comité chapeautant le projet d'implantation d'un CPE à St-Odilon. Mme Racine est une consultante qui viendra appuyer le comité dans le processus de dépôt.

4. Niveleuse

Le maire fait un état de la situation de la niveleuse. Certaines réparations sont à venir. Une réflexion devra être faite lors du budget à savoir si cet équipement devra être remplacé.

5. Ménage bâtiment

La directrice générale informe le conseil du début de contrat de Mme Vanessa Poulin à titre de contractuelle en entretien ménager. Celle-ci fera entre 5 à 7 heures par semaine au coût de 20\$/h.

6. Vente pour taxes

Le maire fait un compte rendu de la vente pour taxes s'étant déroulée le 12 mai dernier. Une propriété de St-Odilon comptait parmi celles en vente.

7. Période de questions et commentaires

Aucune question dans la salle.

8. Levée de l'assemblée

Résolution

Il est proposé par Vincent Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 20h45.

Adoptée

Je, Patrice Mathieu, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Patrice Mathieu,
Maire.

Dominique Giguère,
Directrice générale et
greffière-trésorière.